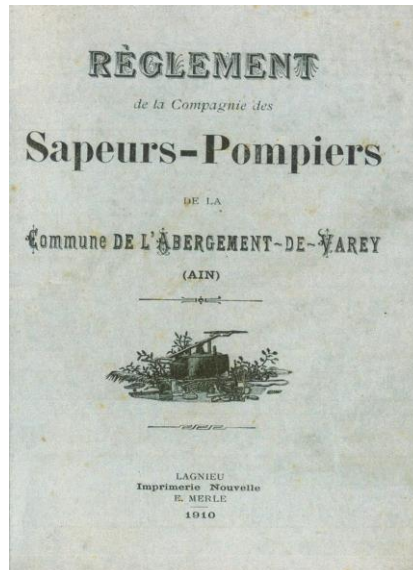


Les pompiers d'autrefois à l'Abergement de Varey .

Le 4 décembre les pompiers fêtent la Sainte Barbe...

La légende de la vie de Sainte Barbe explique pourquoi cette sainte fut choisie pour protéger les Sapeurs Pompiers. Cette jeune fille d'origine perse, morte en martyre au III^{ème} siècle à Nicomédie en Asie mineure, eut fort à souffrir dans sa vie. Entre autres épreuves, elle fut enfermée par son père dans une tour à laquelle il mit le feu. Et son bourreau, après lui avoir tranché la tête, aurait été frappé par la foudre !...

Les pompiers volontaires de l'Abergement de Varey fêtaient-ils la sainte Barbe ? On peut supposer que oui notamment depuis leur rattachement avec la compagnie de Saint Jean le Vieux.



Les archives que nous possédons n'en laissent pas trace mais elles nous apprennent que le **24 décembre 1876**, le conseil note qu'un certain nombre d'hommes dévoués du pays fait le service de sapeurs-pompiers depuis quelques années.

La commune possède alors un matériel complet de sauvetage en cas de sinistre. Les hommes prennent à leur charge leur habillement. Le conseil émet le vœu de créer une subdivision de Cie de sapeurs-pompiers dans la commune qui sera reconnue comme société mutuelle de pompiers

Le **27 août 1908**, le conseil examine une demande de création d'une subdivision de Sapeurs pompiers et s'engage à supporter pendant 15 ans toutes les dépenses de constitution et d'organisation de cette compagnie, de pourvoir aux frais d'entretien du matériel d'incendie.

La Compagnie de Sapeurs-Pompiers créée à L'Abergement de Varey en 1908 comprend 56 membres actifs âgés d'au moins 18 et au plus 30 ans. Elle se compose d'un Capitaine, un lieutenant, un sous-lieutenant, un sergent-major, un sergent-Fourrier, deux sergents, quatre caporaux, trois Tambours et 6 Clairons répartis sur deux sections.

En **1910**, le sous-préfet accorde une subvention de 200 francs afin d'aider l'acquisition par la commune de casques pour les sapeurs pompiers.

En **1911**, M. le Maire expose au conseil, le projet de construction d'un hangar (La Turne) au hameau de Dalivoy à usage de remise pour le matériel d'incendie et matériel communal. Le siège social est fixé à la maison commune.

10 et 30 avril 1912

Le conseil décide qu'une subvention de 112,05 francs sera affectée à l'achat et l'entretien du matériel d'incendie.



La pompe à bras de l'Abergement de Varey

Le **8 août 1937**, la médaille d'honneur en argent fut remise aux Sapeurs-Pompiers de l'Abergement.

Les premières récompenses destinées aux soldats du feu remontent à 1875, année au cours de laquelle fut institué un Diplôme d'honneur remis après trente ans de services. Mais ce fut par la loi du 16 février 1900, qu'est créée une médaille d'Argent attribuée après 30 années de services ou lors d'actes exceptionnels de courage



La Société Amicale des Sapeurs Pompiers de l'Abergement de Varey est régulièrement constituée depuis son inscription au journal officiel du 11 mai 1938 et l'avis de réception de la préfecture du **28 avril 1938**.

Le siège social a été fixé à la maison commune (salle de réunion).

Il y avait un représentant des pompiers par hameau: M. Bigot pour Côte Savin, M. Julien Pétré pour les Granges de Dalivoy et M. Pinsard pour Chez les lièvres.

Les personnes chargées de la direction de la société à sa création sont:

Président, M. Fournier Francisque demeurant à l'Abergement, cultivateur
Vice président, M. Ruty J. Baptiste
Secrétaire trésorier, M. Mommert Henri

Membres du conseil d'administration, Ms. Lyaudin Augustin, Pinsard Jean et Perrin Louis

Les suppléants : Ms. Carrel Marcel, Champillon Joseph, Tiller Constant, Fournier Emile, Mollard Stéphane



La Compagnie des Sapeurs Pompiers



Retour après un feu en Fayat



Repas des pompiers de 1966